

### 2021 ! POUVOIR ENFIN SE RETROUVER



**Education, Jeunesse, Associations, Urbanisme,  
Vie Sociale, le dynamisme, l'envie est là !**



Mairie de Brax : 9, rue de la mairie 31490 BRAX

Tél : 05 62 13 06 70 / Fax : 05 62 13 06 71

[contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)

## Horaires d'accueil en présentiel et téléphonique

(à partir du 1er Mars)

- du Lundi au Vendredi :  
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- Samedi Fermé

## • Numéros d'urgence

- SAMU 15
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Urgences européennes 112
- Médecins nuit, WE et jours fériés 3966
- Gendarmerie Léguevin 05 61 07 19 50
- ERDF - sécurité dépannage 09 726 750 31
- GDF - dépannage gaz 0 800 47 33 33
- Centre anti-poison 05 61 77 74 47
- Hôpital Purpan 05 61 77 22 33
- Hôpital Rangueil 05 61 32 25 33
- Hôpital la Grave 05 61 77 78 33
- Hôpital des enfants 05 34 55 86 33
- Allô Enfance maltraitée 119
- SAMU SOCIAL (accueil sans abris) 115
- Service aux malentendants 114
- MAIRIE Urgence 06 74 95 57 35
- Numéros utiles à Brax
- Mairie 05 62 13 06 70
- Ecole maternelle 05 62 13 06 91
- École élémentaire 05 62 13 06 90
- C.L.A.E 05 62 13 06 94
- C.C.A.S 05 62 13 06 70
- Bibliothèque 05 62 13 06 95
- Salle polyvalente 05 62 13 06 98
- Stade 05 61 86 76 41
- Gare de Brax 05 61 86 54 75



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE  
DE **BRAX**

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux



Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**  
puis sélectionnez votre ville



Retrouvez les actualités et les événements en direct de votre commune sur l'application **CityWall**, en téléchargement libre et gratuit sur smartphones et tablettes. Disponible sur Google Play et sur l'App Store, et ne collecte aucune donnée personnelle.

## **CARNETS - MARIAGES - NAISSANCES**

**Madame Maryse GUMS et Monsieur Alix SIMON se sont mariés dans notre commune le 02 Février 2021. Nous leur souhaitons que du bonheur !**

**N'hésitez pas à nous contacter pour passer une annonce dans cette catégorie**

[contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)

## **À SAVOIR, À RESPECTER,**

### Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00- 18h00

### Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

### Divers :

Conseils pratiques et informations utiles autour des rongeurs sont disponibles sur le nouveau site internet : [info-rongeurs.fr](http://info-rongeurs.fr)



**Vous pouvez également recevoir ce document par mail en nous contactant à l'adresse mail de la mairie: [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr)**

## Clique et Collecte

Plaisir de lire ?

Partager de nouveaux albums avec nos tout-petits pour rire, s'émouvoir avec eux ? Voir lire les plus grands, qui se passionnent pour leurs héros préférés, qui les font rêver, les rassurent, les questionnent ? Proposer un manga ou une BD à nos ados qui s'impatientent de découvrir la vie, partagés entre la curiosité et la crainte de l'inconnu ? Pour se distraire, s'informer, découvrir un nouvel auteur ou bien encore des activités manuelles, des sujets d'actualité dont tout le monde parle ? C'est pour toutes ces raisons que nous œuvrons en tant que bénévoles à la bibliothèque de Brax, avec beaucoup d'enthousiasme, de bonne humeur et des débats animés aussi quelques fois !

Clique et Collecte

Notre bibliothèque est ouverte mais l'accès au public est restreint, en raison des consignes sanitaires liées à la pandémie et de l'exiguïté des locaux. Vous ne pouvez pas entrer dans les locaux et choisir vos livres comme d'habitude mais vous pouvez les réserver sur notre catalogue en ligne, Depuis notre site [bibliotheque-brax31.fr](http://bibliotheque-brax31.fr).

Une question sur l'utilisation du catalogue en ligne ? Reportez-vous à la rubrique Infos pratiques sur le site.

Nous tenons une permanence, en respectant les consignes sanitaires (port du masque, gel hydroalcoolique) pendant lesquelles les lecteurs peuvent déposer et récupérer les livres qu'ils ont préalablement réservés : mardi, jeudi de 16 h à 17h45 et samedi de 10h30 à 12 h. Le portage à domicile également est possible pour les personnes qui ne désirent pas se déplacer. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone pendant les heures de permanence au : (tel) / 05 61 86 55 59.

Petit rappel aux retardataires : merci de penser à ramener dans les délais les livres empruntés pendant les heures ouverture, ou dans la boîte à livres de la bibliothèque ou encore à la mairie.



Venez découvrir les nouveaux documents en dépôt de la Médiathèque Départementale, et nos achats de décembre dans la rubrique Nouveautés du catalogue en ligne : de très beaux albums pour les tout-petits, de nombreux mangas pour les plus grands, le livre de François-Marie Bréon sur le Réchauffement climatique, le dernier Musso ou Thilliez, le prix Femina dont on a beaucoup entendu parler, Histoire du fils de Marie-Hélène Lafon, le témoignage choc de Flavie Flament, l'auteure nigériane désormais incontournable Chimamanda Ngozi Adichie ou encore (re)découvrir un auteur classique du XXe siècle, Stefan Zweig.

C'était mieux avant...la COVID.... mais patientons encore quelques mois. De nombreuses activités ont été suspendues suite aux consignes sanitaires liées à la pandémie. Nous recevons des classes des écoles primaires et maternelles qui se portaient candidates. Nous proposons également quelques animations dans l'année : des contes, l'accueil d'auteur...

Nous sommes une équipe de 10 bénévoles, adhérentes du Foyer Rural de Brax pour assurer les permanences, la gestion du prêt des livres, les achats de nouveautés 3 à 4 fois par an (un cahier est à votre disposition pour vos suggestions), le rangement des livres, le désherbage (retrait des livres abîmés ou dépassés).

Nous travaillons en collaboration avec le service culturel de la Métropole et surtout avec la Médiathèque départementale qui nous prête chaque année plusieurs centaines de documents en tous genres pour compléter nos collections. Elle permet aussi à nos adhérents via sa médiathèque numérique l'accès à des films, des animations éducatives pour tout public, à la presse etc. (Renseignements à la bibliothèque de Brax ou sur le site. Nous vous attendons sur notre site pour partager le plaisir de lire. Avant une possible réouverture début Mars, qui vous sera communiquée sur le site de la Mairie / panneau électronique / réseaux sociaux.

**La lecture est la gymnastique de l'esprit ; plus  
vous lirez, plus vos neurones seront en  
excellente forme mentale**



**Thierry ZANATTA**  
Maire

## Améliorer le quotidien des plus jeunes aux plus anciens

Chères Braxéennes, Chers Braxéens,

Cette nouvelle année qui s'ouvre à nous est pleine d'espoir mais avec grand nombre d'incertitudes. Plus que jamais nous vous devons d'être à votre écoute, solidaires et fraternels.

Avec mon équipe, nous avons déjà mis en place des projets structurants indispensables au quotidien des administrés, et rattrapé un certain retard accumulé sur de nombreuses années. Toutes ces réussites sont liées à la symbiose retrouvée entre élus et agents, que je remercie pour leur sérieux et le travail qu'ils accomplissent.

De nombreuses réformes et chantiers verront le jour et seront réalisés au cours de cette année, comme :

- La réalisation du futur cimetière,
- La signature d'une promesse de vente avec l'ASEI de la parcelle du Château et du MAS (Maison d'Accueil Spécialisé),
- La réforme de la taxe foncière liée à l'arrêt progressif du prélèvement de la taxe d'habitation,
- La nouvelle organisation des ramassages d'ordures ménagères et végétaux,
- La mise en place de la réforme du temps de travail et régimes indemnitaires (RIFSEEP) pour nos agents,
- Le débat d'orientation budgétaire pour notre commune et Toulouse Métropole,
- La réalisation de divers travaux d'urgence, comme la rénovation du toit de l'école (côté ancien), et du toit de l'église,
- La réalisation d'une piste cyclable et piétonnière reliant la fin de la rue du Stade à la Forêt de Bouconne,
- La continuité de l'embellissement de notre village,
- Les réponses aux attentes des associations, de l'école et des administrés.

A ces grandes lignes, se rajouteront au fur et à mesure de leurs validations, d'autres projets. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés grâce aux différents canaux de communication.

L'action fait partie de l'ADN de cette équipe municipale. Notre principal objectif reste et restera l'amélioration du quotidien, des plus jeunes aux plus anciens. Telle est notre tâche et la mission pour laquelle nous nous sommes engagés.

A vos côtés, nous agissons.

Prenez soin de vous et de vos proches.



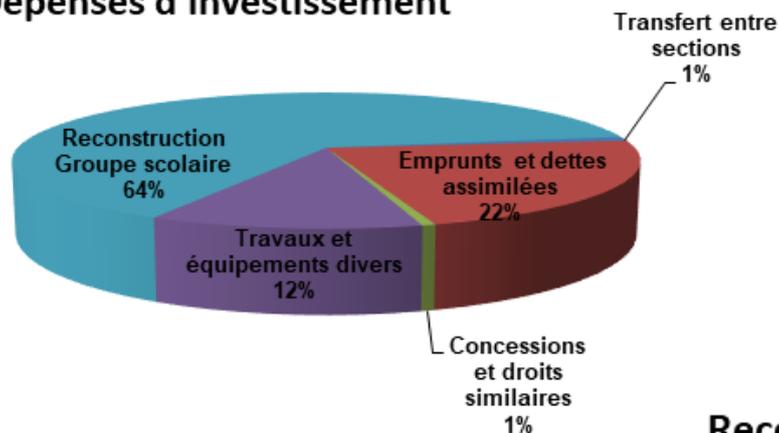
**Nicole FONTAYNE**  
Adjointe Finances

Ces premiers mois de responsabilité des finances communales m'ont permis d'apprécier combien cette charge est stratégique. Elle offre une vision d'ensemble de toute l'activité de la vie communale.

La collaboration étroite et précieuse, avec les divers agents et les élus, m'a facilité la gestion, la planification, de différer au mieux les choix, et, de proposer les meilleurs arbitrages. Je continuerai à surveiller les dépenses, à maîtriser la tendance à dépenser autant, sinon plus chaque année. Il faut savoir faire des économies sur certains chapitres, pour dépenser mieux et à bon escient sur d'autres chapitres.

Nous avons terminé l'année sur de bons indicateurs. Les ratios financiers tels que : l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette (indicateur indispensable pour se projeter vers l'avenir) sont en amélioration et supérieurs à ceux prévus par l'ADT (Agence Technique Départementale) dans la prospective financière 2019-2025.

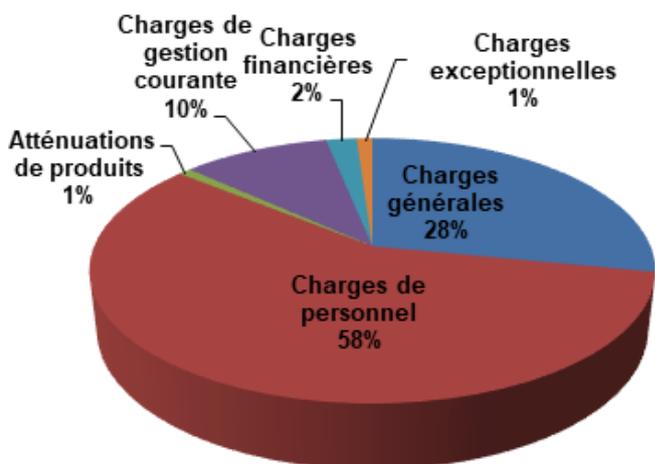
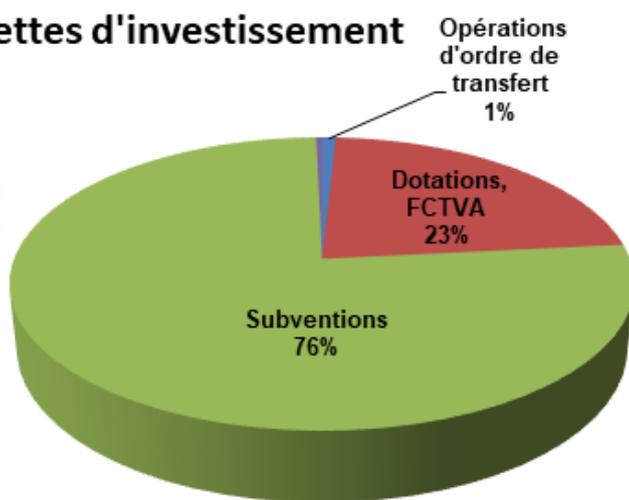
## Dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 593 727 € : 64 % ont été employées à la restructuration du groupe scolaire François Verdier , 22% pour les emprunts et 12 % pour l'achat d'équipement ( ex matériels) et travaux divers (ex plantation d'arbres )

Les recettes d'investissement pour l'année 2020 s'élèvent à 557 698 € (auquel il faut rajouter 563 953 € correspond au solde de la section d'investissement reporté de l'année 2019). Les recettes sont composées par 76% de subventions, 23 % de dotations et de FCTVA et 1% divers.

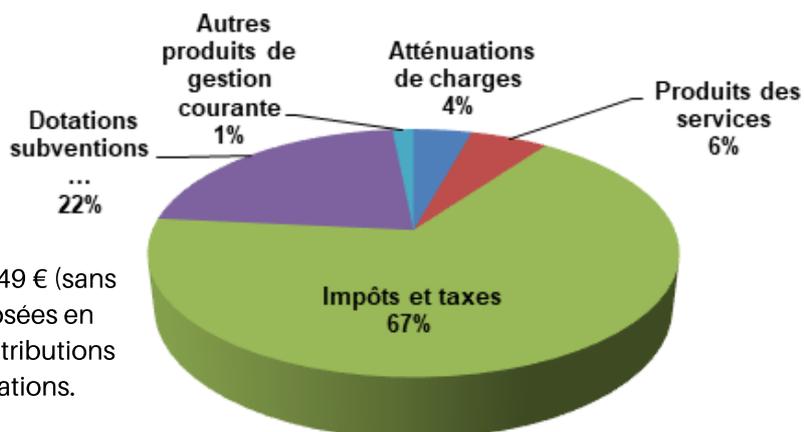
## Recettes d'investissement



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour l'année 2020 à 1 807 383 € soit une diminution de 2.15% par rapport aux dépenses de 2019. Les frais de personnel représentent 58 %.

## Dépenses de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 102 749 € (sans compter les 397 894 € de report) elles sont composées en particulier à 67 % par les impôts et taxes diverses, attributions de compensation et à 22 % par les diverses dotations.



## Recettes de fonctionnement

**En conclusion la prévision de l'épargne serait de 1 221 184 € répartie de la façon suivante :**

- 693 260 € pour la section de fonctionnement
- 527 924 € pour la section d'investissement

## ESPACES VERTS

Vous l'aurez remarqué, 2020 a été l'occasion de lancer l'entretien et rénovation de plusieurs espaces verts.

Place du Château : Les travaux de la place ont permis d'apporter une conduite d'eau pour avoir de l'arrosage sur les nouvelles plantations. Nandinas, topiaire et palissade d'ormes au fond viennent colorer et donner une structure au parterre au pied de la Vierge.

Dès l'enlèvement des décorations de Noël, les équipes municipales guidées par les conseils de M. Saurat ont pu procéder à un élagage important sur les platanes de la place. Cet élagage vise à rééquilibrer les arbres et les fortifier.

Cette campagne d'élagage et entretien s'étendra sur 2021 à tous les espaces verts en allant du centre vers la périphérie : choix des buissons avec enlèvement des arbustes morts par la sécheresse de l'été dernier. Taille de rénovation pour d'autres arbustes, implantations de variétés persistantes et résistantes.

Le Jardin du Prieuré sera restauré et rendu accessible : mise en valeur du parvis sur la façade Sud, taille de rénovation de la haie côté Nord, enlèvement du matériel stocké en extérieur, réhabilitation de la zone de stationnement privatif et à l'automne prochain, implantation de quelques arbres propres aux variétés de jardins classiques de ce type de bâtisses.



**Mr. Christian SAURAT**  
Conseillé - Espace verts



## RAPPEL : REGLES DE BON VOISINAGE EN URBANISME C'EST :

- HAIES : L'entretien des 2 côtés des haies est la responsabilité du propriétaire (c'est l'emplacement du pied de haie qui détermine qui en est propriétaire). Le propriétaire doit éviter que les haies ou branches basses ne débordent dans l'espace public afin de préserver l'espace libre pour les piétons. Les haies ne doivent pas dépasser 1.80m de hauteur.

### - DECHETS :

o Pour les encombrants et les déchets verts, il faut réserver le créneau en Mairie.  
o Déposer ses ordures ménagères uniquement la veille du jour prévu pour l'enlèvement. Les bacs mobiles doivent être rangés dans la propriété après le ramassage.

o Rappel : Les grands containers enterrés ou mobiles, dans Brax sont à usage exclusif des habitants des lotissements concernés pour leurs déchets ménagers. Toute autre personne ou entreprise y déposant des déchets est passible d'amende.

- CLÔTURES : dans Brax, toute mise en place de clôture fait l'objet de déclaration préalable et doit être inférieure à 1,80m. Une clôture maçonnée doit être crépie des 2 côtés et des critères de retrait et de forme peuvent s'appliquer. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

- FOSSES et COURS d'EAU : Brax étant sur le versant de la forêt de Bouconne, nos ruisseaux et fossés sont indispensables au bon écoulement de l'eau par temps de pluie. En tant que propriétaire ou riverain d'un fossé ou si un cours d'eau traverse votre propriété, veillez à ce qu'il ne soit pas encombré de branches et de feuilles et qu'aucun obstacle ne vienne empêcher l'écoulement.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Brax est entourée de verdure par son emplacement entre les ruisseaux qui prennent source dans le versant de la forêt de Bouconne. Cette situation géographique particulière couplée d'activités agricoles historiques a permis la préservation d'espèces florales protégées dans notre village. C'est le cas notamment de la rose de France et de l'orchidée lacté qui sont menacées et font l'objet d'une surveillance particulière au regard de l'urbanisme afin de garantir la sauvegarde de ces espèces.

L'Orchis lacté quant à elle, est une petite orchidée rare et protégée en Midi-Pyrénées qui doit son nom à ses fleurs d'un blanc de lait parfois ponctuées de pourpre qui s'épanouissent à la mi-avril. Présent sur des milieux peu fertiles, ensoleillés et légèrement acides du pourtour méditerranéen, il trouve sa limite de répartition aux abords de Toulouse. De nos jours, il se rencontre sur certains bords de route mais préfère les prairies traditionnelles de fauche et les espaces faiblement pâturés, où l'on peut le trouver en compagnie de la Saxifrage granulée et de l'Orchis bouffon

Préserver  
la flore sauvage  
des Pyrénées  
et de Midi-Pyrénées



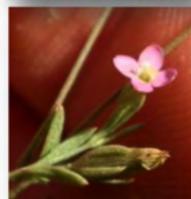
## Plantes protégées à Brax - 2020



### Situation des « stations »



Rose de France



Cicendie naine



Orchis lacté



La Rose de France est un arbrisseau dépassant rarement le mètre qui se rencontre en lisières de bois, fossés et haies de bords de routes et de champs. Il fleurit une fois par an, courant mai. Ses fleurs d'un rose vif simples ou doubles sont très parfumées. Sa protection en France tient au fait qu'il est à l'origine d'un grand nombre de nos rosiers horticoles actuels. Affectionnant les haies bocagères toulousaines d'autrefois, l'espèce se fait aujourd'hui plus rare.

L'entretien des zones d'implantation de la rose de France et de l'orchis lactée suit des règles très strictes et se fait sous la supervision de conservatoire botanique de Haute Garonne. Ainsi, l'élagage, des rosiers ou la tonte des zones où prolifère l'orchis ne peut se faire que manuellement afin d'éviter l'écrasement des terres par des engins lourds, à certaines périodes après la floraison et avec enlèvement obligatoire des résidus. Vous voyez ci-après cette opération de tonte et enlèvement le long de la Route de Lèguevin.





**Christine RACAUD  
ESPINOSA**  
1er Adjointe -  
Urbanisme



**Gregory FRECHOU**  
Conseiller Délégué  
à l'Urbanisme

## Petits mots de l'EQUIPE URBANISME...

« En tant qu'élus, 2020 a été l'occasion de découvrir dans le détail l'ensemble des actions liées à l'urbanisme et de lancer quelques démarches majeures notamment en lien avec la modification du PLUiH, l'établissement des priorités comme le cimetière, l'entretien des bâtiments et l'identification des chantiers majeurs en matière d'urbanisme comme le château ou la réfection de la toiture de l'église. Le travail rapproché et concerté avec l'équipe administrative et technique de la Mairie nous permet de répondre aux besoins d'accompagnement technique de la population en terme de permis de construire, déclarations préalables, réponses aux questions et prises de rendez-vous. La proximité avec les braxéens, la discussion ouverte de nos projets reste une priorité et nous construisons 2021 avec cet esprit de concertation. De nombreux chantiers nous attendent, et nous leur consacrerons tout le temps nécessaire pour qu'ils aboutissent. »

## un peu plus jolie chaque année....

En 2020 nous avons fait quelques investissements sur les décorations de Noël, ce n'est qu'un début, nous avons l'intention d'améliorer les illuminations chaque année.

Notre but étant que notre commune resplendisse pour les fêtes de fin d'année, surtout en ces temps de morosité ambiante.



## et de la voirie,...

Pour cette année 2021 je voudrais, en tant qu'adjoint à la voirie, sécuriser les accès à notre commune et libérer la place du Château du bus de la ligne 32. Continuer le travail d'embellissement et d'entretien du village avec l'aide de l'équipe technique municipale.

Nous travaillons à une solution pour la rue Marie-Mesplé en collaboration avec nos voisins de PIBRAC pour sécuriser cette entrée dans BRAX.

Prêter une oreille attentive et aider autant que possible les administrés à régler leurs problèmes.



**Patrick LEFRANC**  
Adjoint Voirie



**Gilles GAROPPO**  
Conseiller Délégué  
à la Voirie  
Réseaux d'énergie  
et télécom

Conseiller municipal délégué je suis dans un premier temps l'adjoint de Patrick Lefranc en charge de la voirie, des Télécoms et réseaux d'énergie. Mes autres attributions concernent l'Ecologie, le développement durable, l'eau et l'informatique de la commune.

Des premières actions concernant de possibles réductions de consommation énergétiques vont d'ores et déjà être mises en place.

Des réflexions sont engagées dans les domaines écologiques et développement durable. Ceci passera bien sûr par une concertation et une participation des braxéens et des braxéennes.

**IMPORTANT!**

Encombrants : avant de les jeter,  
ayez le bon réflexe !

Vos équipements arrivent en fin de vie, ayez le réflexe :  
pensez à faire reprendre l'ancien appareil gratuitement  
lors de l'achat d'un nouveau.

Rappel des encombrants pouvant être collectés par  
Toulouse Métropole (voir dessous le détail)

Attention de nombreuses demandes d'enlèvement d'encombrants ne relèvent pas des services de la métropole  
comme les parasols, les pots de peinture, les transistors,  
des cadres, des tiroirs, etc.

La collecte des encombrants concernent uniquement les  
objets volumineux en cas d'impossibilité de dépôt à la  
déchetterie;

Pour l'enlèvement de vos objets encombrants intransportables, vous pouvez programmer un rendez-vous avec  
l'accueil de la mairie par téléphone.

La collecte des encombrants est limitée à 1 m3.

Déchets pouvant être collectés par Toulouse Métropole :

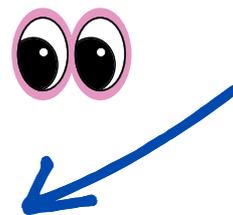
- Frigos, congélateurs, grands fours, lave-vaisselle, hottes...
- Meubles et literie : canapés, fauteuils, sommiers, matelas ...
- Équipements sanitaires : baignoires, lavabos, bidets, wc, éviers ...
  - Hifi : TV grands modèles, grandes antennes TV ...
  - Revêtements : rouleaux de moquettes (1,50 m maxi)
  - Divers : radiateurs, volets, brouettes, vélos, échelles

Déchets ne pouvant être collectés et devant être amenés  
directement à la déchetterie :

- Huiles de vidange, pots de peinture, vernis, colles, solvants...
  - Batteries
  - Gravats, résidus de démolition
  - Tout-venant : laine de verre ...
  - Déchets verts
- Verre : portes vitrées, fenêtre, aquariums

Déchets ne pouvant pas être collectés et devant être traités  
par des prestataires spécialisés

- Produits radioactifs
- Bouteilles sous pression: propane ou butane
  - Déchets industriels et artisanaux
  - Produits et carcasses automobiles
  - Déchets amiantés (plaques éverite)
  - Huile de friture
  - Pneus



**Il est interdit de  
déposer ses  
encombrants ou tout  
autre déchet sur la voie  
publique en dehors  
d'un rendez-vous de  
collecte programmé.**

[Calendrier de l'enlèvement des encombrants,](#)

**les mercredis:**

**Trimestre 1 : 31 Mars**

**Trimestre 2 : 28 avril, 26 mai, 30 juin**

**Trimestre 3 : 28 juillet, 25 août, 29 septembre**

**Trimestre 4 : 27 octobre, 24 novembre, 29 décembre**



### Venez jouer au RAM...

Le Relais d'Assistants Maternels : Est aussi un lieu d'accueil et de partage pour les familles d'enfants de moins de 4 ans.

Je vous reçois tous les mercredis matin de 9h30 à 11h15 à la salle mixte du complexe sportif (A côté de la Gare).

Parents, grands-parents, oncle ou tante de Brax, je vous propose de venir passer un moment convivial

avec votre enfant, petit enfant, neveu ou nièce en ma compagnie.

**Carine DELECLUSE**  
**IDE Puéricultrice,**  
**Animatrice du Ram**  
**& Coordinatrice Petite**  
**Enfance de Brax**



Jeux libres ou ateliers organisés, venez-vous amuser et rencontrer d'autres braxéens.

Un programme est envoyé par email tous les 2 mois, permettant de venir régulièrement ou ponctuellement. Les animations sont gratuites et sur inscription (places limitées à 25).

=> Plus d'Informations et Inscriptions par email : [ram@mairie-brax.fr](mailto:ram@mairie-brax.fr)

Une salle aménagée en toute sécurité pour les enfants de la naissance à 4 ans.

### Nos enfants ont quelques chose à nous dire...

Du 7 au 11 décembre avait lieu la semaine de la Laïcité

Dans le cadre de son projet éducatif L'association LE&C GS (Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud ) choisie par la collectivité pour gérer le service enfance jeunesse, a organisé encore cette année autour de ce thème des actions ludiques pour défendre la laïcité. Pour 2020 : la Fraternité était l'idée conductrice autour de différentes animations



De véritables petites et petits artistes...



Le premier trimestre finit sur une note de gaieté avec, en école élémentaire et maternelle, les décorations de Noël. Sapins et guirlandes ont enjoui les petits comme les grands.

La maternelle avec son sapin à "vœux" a laissé les enfants libres d'expression, tous ont pu bénéficier aussi du goûter de Noël préparé par les encadrants scolaires.

Des classes de l'élémentaire ont réchauffé le cœur des aînés de plusieurs EHPAD, avec l'envoi de dessins et mots, les retours de celles-ci ont ravi les enfants.

Pour l'élémentaire, la fermeture d'une classe a été annoncée par l'inspecteur de l'éducation nationale. Celle-ci programmée l'année dernière devrait intervenir cette année. Nous mettons, bien sûr, tout en œuvre pour l'éviter jusqu'au dernier moment. Le nombre d'enfant de CM2 passant en 6ème étant supérieur de 10 enfants entrant en CP, cela impacte, en négatif, le nombre d'enfant total en élémentaire créant malheureusement un contexte pour la fermeture.

Les participants à la commission "menu" du jeudi 4 février sont très satisfaits des propositions du fournisseur pour la cantine. Menus équilibrés et de qualité sont fournis en restauration scolaire aux enfants.



**Jean-Christophe SOULIE**  
Adjoint  
Petite enfance,  
affaires scolaires



### Une petite attention pour nos Aînés...

Le repas des aînés n'ayant pu se tenir, une valise cadeau (panier-garni) a été distribuée à plus de 315 foyers. Cela a permis de rencontrer aussi en cette période difficile des personnes isolées. Les échanges amicaux et chaleureux étaient bienvenus en ce mois de Décembre et de Janvier. Pour ceux qui pouvaient se déplacer, l'accueil réservait de belle surprise, comme le jeune Octave en stage à la mairie en cette fin d'année a eu la joie d'offrir ce présent à sa grand-mère.

### Lancement des instances participatives

Le Mercredi 16 Décembre 2020 a eu lieu la première assemblée du Conseil des Sages de la commune. Les onze membres présents ont assisté à la présentation de cette toute nouvelle instance dans notre commune.

Le conseil des sages s'inscrit dans cette dynamique participative de proximité souhaitée par la municipalité.

Le conseil des sages ou encore conseil des aînés a un pouvoir consultatif ; il est force de propositions et apporte un avis à l'équipe municipale sur les projets en cours et à venir.

Les sages se réunissent en séance plénière sur des thèmes d'intérêts généraux et collectifs.

Ils étudient des dossiers qui leur ont été confiés par les élus ou qu'ils ont eux-mêmes proposé.

Vous souhaitez vous impliquer davantage au sein de la commune ? Vous passez votre retraite et votre temps libre à BRAX

#### Comment intégrer le conseil des sages ?

Pour être membre du conseil des Sages de la commune de Brax il faut adresser votre candidature à la mairie de Brax et satisfaire aux critères suivants :

être retraité

être âgé de plus de 62 ans

être inscrit sur les listes électorales de la commune

ne pas avoir de responsabilité communale ni être président d'une association

Si il y a un trop grand nombre de candidature, le choix sera fait en fonction de :

la répartition géographique (quartier)

la répartition par tranche d'âge

la parité homme/femme

la motivation

Adresser à : [contact@mairie-brax.fr](mailto:contact@mairie-brax.fr) ou déposer votre candidature à l'accueil de la mairie ou appeler le 05 62 13 06 70



**Andre ESCOBEDO**  
 Adjoint  
 Associations  
 Cérémonies  
 Communication  
 Economique

Comment ne pas avoir une pensée pour toutes ces associations qui sont privées de pratiquer, de divertir, d'agir. Celles qui le peuvent utilisent toute leur ingéniosité pour proposer un service minimum qui est si utile. Il me tarde de retrouver le terrain, les échanges, construire ensemble les activités mettant en lumière notre savoir-faire Braxéen.

## Le CCAS (Centre Communal d'Action Social)

C'est un lieu d'accueil et d'écoute pour les habitants de la commune.

Au CCAS, nous organisons l'aide si vous faites face à des difficultés ou si vous êtes en situation de fragilité passagère. Nous accompagnons les personnes âgées, luttons contre l'exclusion, soutenons les personnes handicapées et renforçons l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Nous instruisons les dossiers de demande, facilitons les démarches administratives et nous nous assurons que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit. En tant qu'adjointe aux affaires sociales :

- Je tiens à ce que chaque dossier de demande d'aide soit considéré comme unique et personnel et qu'il soit présenté anonymement aux membres du CCAS qui décideront de l'aide à octroyer.



**Khadija  
BENOVAHI  
Adjointe  
Affaires  
Sociales**

- J'ai le devoir d'épauler les personnes âgées et de les rapprocher de leurs enfants dans des logements sociaux adaptés sur la commune quand ils le souhaitent.
- Je veux rassurer les personnes qui rencontrent des difficultés financières, pour chaque problème d'impayé, il y a une solution. N'attendez pas une mise en demeure pour venir m'en parler.
- Je n'oublie pas les jeunes sans emploi, je peux les accompagner aussi dans leurs recherches.
- Et concernant l'intégration des nouveaux arrivants, je veille à la mixité sociale sur la commune.

Pour votre information, le CCAS vient de voter les tarifs du portage des repas à domicile. Ils ont été réévalués de façon à s'adapter à la demande des personnes âgées. C'est-à-dire un repas de midi moins cher à 5,17 € TTC et si elles le souhaitent une formule midi et soir avec un plat unique, un fromage ou laitage et un dessert le soir à 6,44 € TTC.

D'autre part, la crise sanitaire actuelle provoquée par la pandémie de la Covid-19 nous a amené à poursuivre la chaîne de solidarité qui s'était mise en place dès le début du confinement et à prendre soin des personnes malades.

Enfin, je suis à votre disposition soit pour vous rencontrer à votre domicile, sinon à la mairie. Vous pouvez me contacter afin de prendre rendez-vous au 05 62 13 06 70.

## Entraide Partage Travail : un service gagnant-gagnant !

L'association Entraide Partage Travail a une double vocation : venir en aide aux personnes en recherche d'emploi et proposer des prestations personnalisées aux particuliers, professionnels et collectivités.

Les prestations proposées sont variées : ménage, repassage, aide au jardinage, nettoyage de locaux, service et plonge en restauration collective, manutention, petit bricolage... Afin d'intervenir chez ses clients, l'association recrute des personnes en recherche d'emploi. Il peut s'agir d'interventions régulières, ponctuelles, de remplacement de personnel absent, d'un surcroît de travail. Ainsi la mairie de Brax fait régulièrement appel à l'association pour une mise à disposition de personnel à l'école. Il s'agit d'assurer une prestation de ménage et d'animation auprès de enfants. L'association travaille également depuis plus de 2 ans avec le Conseil Départemental. Le collège de Léguevin compte régulièrement dans ses effectifs des salariés de l'association qui occupent le poste d'agent polyvalent. Ils ont en charge le ménage, la plonge, l'aide à la préparation des repas et le service. A noter qu'Entraide Partage Travail propose régulièrement des formations aux normes d'hygiène et de sécurité aux salariés qui interviennent dans les collèges du secteur. Par ailleurs, tous les salariés sont équipés de gel hydro alcoolique et de masques et sont sensibilisés aux gestes barrières.

Infos pratiques Jours et horaires d'ouverture des permanences :  
Léguevin-Brax, 3 place du Carré du Fort à Léguevin. 05.61.86.52.78  
Lundi de 10h à 12h. Mercredi de 14h à 16h, vendredi de 14h30 à 16h30.  
Pibrac, 11 rue Principale. 05.61.86.78.22.  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Accueil sur RDV. Site internet : <http://www.entraide-partage.com>  
Mail : [contact@entraide-partage.com](mailto:contact@entraide-partage.com)

Un accompagnement individuel

En parallèle des mises à dispositions, chaque salarié d'Entraide Partage Travail est suivi par une conseillère en insertion professionnelle. L'objectif est de l'aider dans ses démarches ou ses projets : formation, acquisition d'une première expérience professionnelle, recherche d'un emploi durable quel que soit le secteur... Un travail effectué en collaboration avec de nombreux partenaires : mairies, services emploi, centres sociaux, CCAS...



**Manon ROYNETTE chargée d'accueil**

## Nouveaux arrivants à BRAX

Vous vous êtes récemment installés sur la commune de Brax. Vous souhaitez inscrire vos enfants à l'école maternelle et/ou élémentaire pour la rentrée 2021-2022.

**Présentez vous dès maintenant à la mairie !**

## Recensement militaire

A 16 ans tout jeune Français doit se faire recenser. Il doit le faire entre le jour de ses 16 ans et dans les 3 mois suivant son anniversaire.

L'attestation de recensement délivrée au jeune doit être présentée pour certaines démarches comme l'inscription au baccalauréat avant 18 ans. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES 2021 : ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Pour certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle...), l'inscription est possible jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour de scrutin.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont également invités à indiquer leur nouvelle adresse avant cette date, via le site service public <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372>

Vous pouvez :

vous rendre sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) à la rubrique « vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » via le lien suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788> (attention, le service nécessite une saisie exacte de votre état civil tel qu'il figure sur votre acte de naissance. En cas de doute, il peut être intéressant de vérifier directement au centre administratif avant de demander votre inscription).

Comment s'inscrire ? En mairie (pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois aux nom et prénom du demandeur. Il est aussi possible de s'inscrire en ligne par télé-procédure sur le site: [service-public.fr](https://www.service-public.fr)




En vigueur au 1er Janvier 2021 - INSEE

Population légale à BRAX:

Population municipale : 2836

Population comptée à part : 94  
*(ayant leur résidence sur une autre commune  
mais ayant conservé une résidence à Brax)*

Population totale : 2930



### LES BONNES RÉFLEXES DE PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES



**VÉRIFIEZ VOS ÉQUIPEMENTS**  
PORTES - SERRURES



**ORGANISEZ LA VIGILANCE**  
AVEC VOS VOISINS



**DÉTECTEZ LES PERSONNES SUSPECTES**  
STRESSÉES - NERVEUSES

 EN CAS DE CAMBRIOLAGES  **APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 17** 

**IMPORTANT!**

**- STATIONNEMENT : Le respect des règles de stationnement est indispensable pour le fonctionnement des commerces et des services. Les emplacements bleus sont limités à des durées courtes et seuls les emplacements peints en blanc peuvent servir à des durées longues. Il est interdit de stationner sur les trottoirs ou piétonniers.**

**BRAX**

toulouse  
métropole



# Calendrier de collecte des déchets

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 V Jour de l'an	1 L	1 L	1 J	1 S Fête du travail	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L Pâques	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S Victoire 1945	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J Ascension	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L Pentecôte	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V		29 L	29 J	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M		31 L	

■ ORDURES MÉNAGÈRES ■ COLLECTE SÉLECTIVE ■ ENCOMBRANTS

Inscription en Mairie obligatoire au 05 62 13 06 70  
au plus tard 48h (jours ouvrés) avant le jour de collecte

## Un Braxéen vous propose une solution contre les chenilles processionnaires

Avec les hivers que nous connaissons ces dernières années, nous voyons une recrudescence de chenilles processionnaires du pin sur tout le territoire. Les chenilles processionnaires sont très nocives pour l'homme et les animaux. Comment s'en débarrasser ?

- Couper les nids et brûler les cocons
- Écopiège et piège à phéromone ?
- Traitement biologique ?

PulvéDrone vient déposer le traitement biologique juste sur l'arbre colonisé. Une action écologique, efficace qui préserve l'environnement.

**Pascal HENRY**

**pascal.henry@aerodrone.pro**

**Tel : 06-74-83-07-01**

**31490 BRAX**

**Brevet Télépilote Professionnel**

**www.aerodrone.pro**

## La Place : cœur du village

L'histoire de la place du village a commencé avec l'histoire du château. Cœur du village, lieu central de vie, lieu d'échange, de commerce, de rencontre, de convivialité.

Au XVI siècle et jusqu'au XX la place n'était pas aussi grande. Plusieurs bâtiments ont été détruits pour l'agrandir : maisons, grange, presbytère et balance communale.

La Place du village fut nommée différemment en fonction des événements, encore aujourd'hui sa nomination reste multiple de la Place du champ du Pinié à la Place du château, en passant par la Place publique, Place de la Vierge, Place de la mission...

C'est à la fin du XVIIème siècle, à la suite d'un séisme, fortement ressenti à Brax, que fut érigée une stèle dite croix commémorative avec une statue du Christ, la face tournée vers l'Occident. Il s'agit d'un monolithe de 3m de haut à base carrée développée ensuite en colonne octogonale, au bas de laquelle on lit la phrase suivante : "Le 21 de juin 1660 la Terre Trebla" voir le 3<sup>e</sup> épisode de l'histoire de Brax racontée par Mr le Colonel BASTIEN qui relate plusieurs hypothèses sur l'absence du M !!!.



**Centre du village en 1832**

En 1927 L'implantation d'une bascule communale constituée d'une plate forme et d'une maison carrée qui abritait le système de pesage vont amener encore plus de vie et d'animation au cœur du village. Ce système permettait de peser les véhicules, charrettes et plus tard camions, voitures contenant soit des animaux soit des produits agricoles. C'est monsieur Noël Mesplé (cousin germain par alliance de la Mémé) qui le premier fut désigné comme peseur assermenté et chargé de faire passer le véhicule en charge puis à vide, et de délivrer ensuite les bons de pesage. Elle fonctionna jusque dans les années 60 puis elle abrita pendant quelques temps les toilettes publiques avant d'être démolie après 1970.

Dans les années 60, le projet d'agrandir la place voit le jour il y aura des achats de terrain et de parcelles et des démolitions en particulier celle du presbytère et de son jardin, autrefois implanté dans une partie du champ du Pinié, pour en faire le boulo-drome.

En 1971 Un arbre de Noël est planté près de la Vierge dans l'enclos et un autre près de la croix sur la place, pour bénéficier de l'éclairage public, ce seront les premières illuminations...

Sources : Archives départementales, registres d'état civil, CR de conseils municipaux, Six siècles d'histoire par Georges Bastien.

En 1897 Suite à l'installation de la Vierge de la mission, la place publique du village devient la place de la Mission (en souvenir d'une mission de 1860), certains l'appelleront aussi place de la Vierge.

En 1906 Deux lanternes-réverbères seront installées sur la place publique.

En 1907 Brax n'a encore que 250 habitants, mais la nécessité de communiquer rapidement se fait sentir, et le Conseil Municipal décide l'installation sans frais, d'un poste central de téléphone au café VERSEVY.

En 1926 on commence, en Conseil municipal, à parler de la fête locale, celle-ci sera installée sur la place, des crédits sont votés avec un supplément pour tirer un feu d'artifice. Le comité des fêtes sera constitué plus de 20 ans plus tard, la date de la fête sera déplacée à plusieurs reprises, de mai (car la Saint Orens se fêtait le 1 mai) à juin puis en septembre pour revenir en juin (Fête de Ste Germaine).

